SOLIDAIRES groupe RATP
31 rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris
@SolidairesRatp
www.solidaires-grouperatp.org

NOVEMBRE 2026

« *On n'est pas chez Hermès* »

la RATP justifie les agissements sexistes

Une agente victime d'agression sexiste alerte le responsable de son terminus. La Direction décide de mener une enquête mais, comme à l'accoutumée, elle sera réalisée de façon partiale. Elle conclue que les faits d'agissements sexistes ne sont pas caractérisés. SOLIDAIRES décide d'accompagner et de défendre l'agente au tribunal avec succès.

La RATP est condamnée, c'est une première victoire pour la salariée !

Le 12 novembre 2021, notre collègue est victime de propos sexistes de la part d'un agent de conduite. Deux témoins sont présents. Notre collègue alerte le lendemain son cadre. Une déclaration d'accident du travail est effectuée. Une enquête est menée et les trois agents sont auditionnés. **L'auteur des agissements nie les faits mais les éléments du dossier jouent contre lui.**

À sa reprise de travail, la collègue a bien senti que les relations avec les autres agent-es avaient changés.

L'Inspection du Travail conclue, dans son rapport du 18 octobre 2023, **que les faits relèvent de la qualification d'agissement sexiste.**



Accompagnée par SOLIDAIRES au tribunal, la RATP est condamnée à :

- Des dommages et intérêts pour agissement sexiste ;
- Des dommages et intérêts pour manquement à l'obligation de prévention ;
- Un rappel de congés payés.

SOLIDAIRES agit contre les violences sexistes et sexuelles au travail

Dans sa décision, le tribunal relève « *l'argument soulevé à l'audience par le Conseil de cette dernière* (RATP) *à savoir qu'on n'était pas chez Hermès* ». Tout simplement scandaleux !

La lutte contre les VSST passe par la multiplication d'actions auprès de la Direction concernée (interpellations, courriers, tracts, etc…) qui constitue autant d'éléments permettant de consolider les dossiers. **C'est de cette façon que nous obligerons la Direction à agir.** SOLIDAIRES accompagne encore en ce moment des agentes devant les juridictions. **SOLIDAIRES RATP appelle à participer aux manifestations féministes de ce 28 novembre 2026.**